

COMPTE RENDU

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de l'Union Sportive de la Blanche

Le 21 Novembre 2020 à 17h47, la 70ème assemblée générale de l'association Union Sportive de la Blanche s'est tenue à Seyne-les-Alpes à huis-clos en visioconférence à Seyne-les-Alpes sous la présidence de Gilbert Mathieu, président de l'association, en raison de la situation exceptionnelle causée par la crise sanitaire de la COVID-19. Les membres ont été convoqués par mail et l'ordonnance publiée le 25 mars 2020 autorise jusqu'au 30 novembre 2020 cette organisation à distance. Il a été établi une feuille d'émargement des membres présents via la messagerie en ligne du logiciel Zoom.

Remerciements aux élus et personnalités présents :

Annie Jaubert représentant la DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations), Nathalie Esclapez vice-présidente de Provence-Alpes Agglomération déléguée aux Activités de Pleine Nature et 1^e adjointe au Maire de Seyne, Béatrice Savornin Maire de Montclar, Benoit Cazères Maire de Selonnet, Laurent Pascal Maire de Seyne, Frédéric Reynaud 1^e adjoint au Maire d'Ubaye Serre-Ponçon et Christophe Besson Conseiller municipal de Seyne-les-Alpes délégué aux Sports.

Remerciements à tous les présidents et membres des sections : 14 sections sont représentées sur 17 au total, 29 membres présents et représentés au total, une feuille d'émargement a été établie sur la messagerie en ligne du logiciel Zoom.

Les membres présents sont : Gilbert Mathieu (président de l'USB, Auto-passion), Sophie Richaud (vice-présidente de l'USB, présidente de la Gymnastique Volontaire), Jean-Pierre Guieu (vice-président de l'USB, Pétanque et Jeu Provençal), Philippe Chauvin (trésorier de l'USB), Madeleine Medecin (vice-trésorière de l'USB, GV), Corinne Labeille (secrétaire de l'USB, GV), André Collomb (président de la course d'orientation), Jean-Claude Mathieu (président du tennis), Brigitte Thomas (présidente du full-contact), Willy Honoré (président du foot), Laurent Pascal (président du badminton), Edward Macelko (président de la randonnée pédestre), Sébastien Esclapez (président du basket), Gaël Engelbert (président de l'escalade), Jean-Noël Tron (président du ski), Thibault Giacomi (moto), Mireille Savornin (course d'orientation), Marie-Laure Guieu (escalade), Nathalie Esclapez (basket et ski), Chantal et Francis Michel (randonnée), Francis Collon (basket), Jean-Baptiste Guieu (tennis de table), Béatrice Savornin (GV), Marie-France Dulau (GV), Frédéric Reynaud (ski) et Nicolas Montgobert (ski).

Les membres représentés sont : Thomas Savornin, président de la section moto et Marc Brahic, président de la section pétanque et jeu provençal.

Présente mais non membres du CA : Nancy Daumas salariée de l'USB.

Plus du tiers des administrateurs étant présents ou représentés, le Président déclare que l'assemblée générale peut valablement délibérer et il demande s'il y a des oppositions au vote à main levée pour ce conseil d'administration.

Le Président informe que la séance est enregistrée via le logiciel Zoom et que les votes seront consolidés par écrit via la messagerie Zoom.

Vote : Le conseil d'administration a accepté de délibérer à main levée et par correspondance via la messagerie de zoom à l'unanimité.

Le président ouvre la séance et rappelle l'ordre du jour :

- Mot du Président,
- Compte rendu d'activité,
- Compte rendu financier,
- Projets 2021,
- Renouvellement du conseil d'administration,
- Interventions des personnalités,
- Questions diverses.

I. Mot du Président

Bienvenue à la 70ème Assemblée Générale de l'Union Sportive de la Blanche qui comptait, en 2019-2020, 17 sections, 503 adhésions (723 adhésions l'an dernier) comprenant 453 adhérents dont 156 enfants (278 l'an dernier).

Je ne vais pas m'en cacher, c'est avec une grande déception et une certaine appréhension que j'ouvre cette AG en visioconférence. L'AG est certes une obligation statutaire au cours de laquelle il est réglementaire et légitime de présenter les bilans, d'activité et financier, adopter les projets et les budgets prévisionnels pour la saison à venir et renouveler le Conseil d'administration. Ce que l'on peut tout à fait faire en visioconférence grâce au logiciel Zoom dont nous nous sommes dotés et qui, je le précise, est agréé pour délibérer et voter valablement au regard de la réglementation. Mais c'est également un moment d'échange important et nécessaire avec les financeurs, les élus, les adhérents qui sont invités à poser toutes les questions qu'ils souhaitent, ce qui sera bien moins évident en visioconférence. Nous avons également pris la bonne, je dirai même l'excellente habitude d'y ajouter un moment festif avec la soirée des Trophées de l'USB dont nous serons hélas privés cette année. Placée à cheval sur deux exercices, l'année 2020 restera en tous cas dans les annales au rayon des plus tristes et des pires que nous ayons connues. Il y a certes bien pire et je voudrais que nous ayons une pensée pour les victimes de ce virus qui ne se contente pas de pourrir la vie mais tue des gens ou leur occasionne de graves séquelles. Il n'en demeure pas moins que notre activité a été sérieusement perturbée, des sections ayant du quasiment annuler tous leurs événements comme la moto ou les boules. Déjà pas évident en temps normal, le rôle des présidents et de leurs équipes est devenu un véritable casse-tête : rembourser ou ne pas, proposer des avoirs, etc. La reprise et les événements qui ont pu être maintenus ont été encore pires avec la mise en place de protocoles sanitaires exigeants et coûteux. A cet égard, je remercie particulièrement la Commune de Seyne qui a été à nos côtés et a consenti de gros efforts en matière de nettoyage et de désinfection des salles et infrastructures qu'elle met gratuitement à

notre disposition. Au niveau des effectifs, que nous avons eu beaucoup de mal à compiler (carton jaune aux sections qui se sont faites tirer l'oreille), ils sont en baisse mais pas seulement à cause de la crise sanitaire. Celle-ci a bloqué toutes les adhésions prises au printemps, quand se relancent le Marsouin Club (de 74 adhérents à 0 puisque la saison a été annulée), les boules (de 69 à 36), l'escalade (de 94 à 56), le VTT ou la randonnée. D'autres n'ont pas renouvelé à la rentrée de septembre, redoutant le scénario qui a hélas fini par se reproduire. Ajoutons-y les sections qui souffrent du manque de dirigeants (plus de bureau au VTT, besoin d'un trésorier à Auto Passion et d'un secrétaire au football, manque d'entraîneur au full-contact qui baisse de 23 à 8, manque d'entraîneurs au football pour les catégories jeunes et des effectifs qui chutent de 69 à 12) et nous tombons de 603 à 453 adhérents. Je suis donc très inquiet au niveau des effectifs, surtout si cette pandémie dure, et du manque de dirigeants et de bénévoles car ces nouvelles responsabilités ne sont pas de nature à encourager des gens à s'engager et à s'investir. Quelques bonnes nouvelles toutefois, une équipe est prête à reprendre le Marsouin Club et les sections tennis et tennis de table ont décidé de fusionner pour mutualiser leurs forces au sein d'une section « sports de raquettes » à laquelle sera invitée à se joindre le badminton s'il le souhaite, badminton dont les effectifs progressent de 22 à 32 ! Vous avez remarqué que je n'ai pas encore, ou très peu, parlé d'argent. Tout simplement parce qu'à mon sens ce n'est pas le pire de nos problèmes en ce moment, même si l'annulation des événements, fêtes, lotos, tombolas et buvettes va laisser des traces dans les comptes. Autres problèmes, la Région a refusé tous nos dossiers et le ski-club a été privé d'ANS en raison, semble-t-il, d'orientations prises au niveau fédéral. Je remercie donc vivement les partenaires et les sponsors qui continuent de nous apporter leur soutien : Provence-Alpes Agglomération qui, par l'intermédiaire de la Mairie de Seyne, nous aide à hauteur de 26 500 € par an en fonctionnement (j'en profite pour lui signaler que seule la première moitié de la subvention a été versée) et qui va nous aider pour les événements, même pour ceux qui ont été annulés, sur les frais engagés ; la Commune Ubaye-Serre-Ponçon qui nous a attribué 3 000 € en fonctionnement et 2 000 € pour les événements ; le Département qui nous a attribué 3 100 € mais versera-t-il les subventions pour les événements qui ont été annulés ? Merci également à l'Etat qui nous a apporté 8 300 € au titre de l'ANS plus 1 500 € pour l'opération apprentissage de la natation : je remercie vivement la DDCSPP qui nous apporte toujours son aide même si le CNDS n'est plus.

Autre bonne nouvelle, notre affiliation à la FFSPT permet aux sections qui y prennent leurs licences d'accéder à des subventions ANS : natation, VTT, escalade, hockey. Je remercie également les sections qui ne se déchirent plus lors du partage des subventions mais adoptent un comportement solidaire et responsable permettant d'affecter les moyens à celles qui en besoin. Ces sommes représentent de l'argent que nous allons chercher à l'extérieur pour le dépenser dans le pays, ce qui est loin d'être anodin sur le plan économique, au même titre que les événements que nous organisons apportent une image de marque et une notoriété importantes : par exemple, avant la Covid, Seyne a parfaitement accueilli les finales régionales seniors de basket-ball du 20 au 22 décembre 2019, huit équipes (quatre féminines et quatre masculines), soit environ 150 personnes sans compter les familles et les spectateurs. Des remerciements encore à toutes les forces vives des sections, bénévoles et prestataires, à tous ceux qui ont préparé et organisé cette journée, aux collectivités locales qui nous soutiennent financièrement mais aussi par la mise à disposition de locaux, d'équipement, de pistes de ski et de VTT, de patinoire, de minibus, et tout particulièrement la mairie de Seyne qui nous héberge gracieusement dans les locaux de la Maison des Jeunes. Et bien entendu nos fidèles sponsors qui nous apportent une aide elle aussi décisive :

la caisse locale du Crédit Agricole, qui donne une rallonge de 500 € pour le ski-club et nous a offert des ordinateurs, le magasin Intermarché Contact à Seyne, la SAMSE à Seyne, l'agence de communication globale Oyopi, les Assurance Allianz Corinne Labeille et le cabinet comptable Aillaud. Je remercie de tout cœur les membres du bureau, le personnel et les responsables des sections qui ne ménagent pas leurs efforts pour être de plus en plus performants, et pas seulement sur les stades, les pistes, les sentiers ou dans le gymnase, mais aussi en matière de réglementation et de montage de dossiers. Je remercie particulièrement Philippe et Mado qui ont abattu un travail énorme, chapeau les trésoriers, Jean-Pierre qui est à fond sur le Fanget, Sophie et Corinne toujours là quand il faut. Je suis très heureux que trois membres souhaitent entrer au CA pour nous aider, il y a du travail, j'espère que vous leur accorderez votre confiance tout à l'heure, nous avons besoin de sang neuf. J'ai gardé Nancy pour la fin : sans elle, l'USB ne serait pas tout à fait ce qu'elle est, et je joins Odile dont la crise ne nous a pas encore permis de fêter le départ à la retraite : ce sera fait, c'est sûr, nous aurons un sacré retard à rattraper avec les 70 ans de l'USB et les Trophées de plusieurs années !

Intervention de Laurent Pascal : la section badminton recherche également un encadrant pour les enfants.

Intervention de Gilbert : il indique qu'il va falloir se lancer dans une vaste opération de recrutement et de formations pour résoudre tous les problèmes évoqués ci-dessus.

Intervention de Laurent Pascal : précision au niveau des subventions attribuées aux associations : c'est bien la Commune de Seyne qui finance les associations dont les sièges sont établis sur la commune, et non l'Agglomération.

II. Rapport sur l'activité de l'association par le président

Lecture du compte rendu d'activité (*voir en annexe*).

Intervention de Jean-Pierre Guieu sur le Fanget : Mois de juillet très décevant par contre le mois d'août très positif, bonne fréquentation avec l'organisation de soirées réussies. Beaucoup de gens de Seyne ont pu découvrir ou redécouvrir le Fanget. Il souhaite que l'année prochaine on puisse refaire la même opération malheureusement sans notre cuisinier car il a trouvé un autre travail sur l'année. Raphaël a accompli un travail extraordinaire, ce fut une très bonne expérience de travailler avec lui. Le bilan de l'été n'est pas si négatif que ça, il fallait se lancer et n'importe comment dans la restauration ce n'est pas sur une année ou sur deux ans que l'on peut faire un bilan mais plutôt sur trois, quatre ans pour se faire connaître. Pour cet hiver ça va être difficile, sur le plan du personnel il va falloir se limiter, au début il n'y aura peut-être qu'une personne.

Intervention de Jean-Baptiste : Louis qui faisait les accompagnements cet hiver au Fanget était en stage pour la préparation de son diplôme. A ce jour il est officiellement accompagnateur en moyenne montagne. Il sera présent cet hiver de temps en temps pour faire des animations.

Jean-Pierre rajoute : Pour cet hiver pas de cuisinier, Jean-Baptiste s'occupera de cette partie avec son soutien et il en profite pour passer un appel au bénévolat.

Francis Collom : propose de venir accompagner des randonnées cet hiver.

Intervention de Gilbert : la partie restauration est en attente pour l'instant.

Nathalie Esclapez : quelques précisions sur le Fanget : damage prévu par un agent détaché de la déchèterie quand il y aura besoin d'aller damer, ce sera Alban Fournier. Les nouveaux tarifs vont être votés au conseil communautaire le 9 décembre, ils ont été grandement simplifiés. Instauration des mercredis du Fanget avec des tarifs attractifs. Objectif : faire venir les familles. Rappel : l'aménagement du site c'est l'Agglomération, l'animation c'est l'USB.

Un inventaire a été fait sur place, prévision de racheter des raquettes.

Intervention prévu sur la webcam lundi 23 novembre, elle a été réparée et va être remise en place. Il reste le problème du téléphone. La convention avec l'USB doit être renégociée l'année prochaine en intégrant l'été car pour l'instant la convention prévoit uniquement obligation d'ouvrir l'hiver. Louis est prévu pour être stagiaire de mars à juin sur la diversification du site du Fanget. Le site va rentrer dans le parcours de l'Unesco Géoparc pour en faire la porte d'entrée du massif des Monges et en faire un point de départ de parcours Trail ou d'autres parcours de ce genre. Louis sera également mis à disposition sur toutes les activités VTT et pleines natures de la Vallée.

Jean-Baptiste : quelles sont les différentes possibilités d'utilisation de l'appartement du Fanget ? Si possible de le mettre en location, Louis avait pensé à organiser des séjours avec repas, randonnées, location du matériel et gîte dans cet appartement. Appartement prévu pour 6 à 8 personnes, trois chambres par contre une seule salle de bains. Couchage prévu pour 8 à 10 personnes.

Gilbert : Les différentes possibilités seront étudiées avec l'Agglomération.

Béatrice Savornin propose de s'occuper du problème du téléphone car elle voit France Télécom très prochainement.

Question de Béatrice ; où en est le parcours du tir à l'arc ?

Réponse de Gilbert : Il y a deux ou trois ans un sentier a été fait par l'ONF mais l'aménagement n'a jamais été fait par la CCPS à l'époque. Le matériel est stocké dans les anciens locaux de la CCPS, une partie manque. Pour faire fonctionner ce type de parcours au Fanget il nous faut une personne diplômée (minimum CQP). Au lieu de faire un parcours complet, on a envisagé de faire un pas de tir à proximité du Fanget, dans tous les cas il nous faut un diplômé pour faire fonctionner l'activité tir à l'arc.

Intervention de Béatrice : se souvient qu'à l'époque, la CCPS avait évoqué un partenariat avec la Fontaine de l'ours.

Gilbert : nous avons mis une personne sur le coup, Jean Rémusat très passionné de tir à l'arc, il est intéressé pour passer le diplôme (CQP animateur tir à l'arc) mais pour l'instant il n'a pas de disponibilités pour suivre la formation.

Philippe : nous avons l'autorisation de Jean-Paul Joubert pour l'installation de ce pas de tir dans une petite partie boisée pour faire des initiations.

Gilbert : nous allons essayer de le mettre en place mais pour l'instant nous sommes bloqués par cette obligation d'avoir une personne diplômée pour l'encadrement de l'activité. Nous recherchons donc un diplômé pour encadrer ses séances.

- Adoption du compte rendu d'activité à l'unanimité

III. Rapport sur la situation financière par le trésorier, Philippe Chauvin

Lecture du bilan financier (*voir en annexe*).

Intervention de Philippe Chauvin sous contrôle de Madeleine Medecin :

L'année qui vient de se dérouler restera, comme le disait notre Président une année qu'il vaut mieux oublier.

La COVID, a mis sérieusement à mal tout le fonctionnement de l'association.

L'annulation de tous les événements, si elle a économisé sur les dépenses, à gravement nuit aux recettes.

Avec Basicompta, nous continuons pourtant de travailler avec sérieux et rigueur de gestion.

Les comptes qui vous sont présentés ce soir font apparaître un résultat positif pour l'ensemble de l'Association de presque 8 000€, signe de la continuité des efforts faits par toutes et tous pour rester dans une gestion rigoureuse.

Néanmoins nous voyons cette année 6 de nos sections accuser un résultat déficitaire.

Les achats, dont l'importance est certaine, correspondent à un évident investissement pour améliorer le fonctionnement et l'activité des sections (nous avons encore à ce jour des emprunts pour les véhicules).

Les frais de fonctionnement restent raisonnables et correspondent au fonctionnement d'une association en pleine activité.

Les charges de gestion courantes correspondent pour l'essentiel aux adhésions, cotisations et licences, mais sont complétées par les tickets neige et autres participations supplémentaires.

Nous n'avons pas réalisé cette année d'investissements mais nous avons reçu de la part de la caisse locale du Crédit Agricole, qu'elle en soit remerciée, trois ordinateurs que notre informaticien a mis en conditions de pouvoir servir. Ainsi il reste encore deux ordinateurs disponibles qui sont à disposition des sections qui en ont besoin.

De plus, je tiens à saluer l'augmentation de sa coopération à la vie de notre association. Elle est passée pour 2019/2020 à 1 500€ au lieu des 1 000€ précédemment

Les emprunts pour les véhicules courent encore et sont la plus grosse partie des immobilisations.

Les charges de personnels sont en augmentation et jouent sur trois niveaux :

En ce qui concerne le bureau, Nancy toujours fidèle au poste a vu Odile la quitter pour prendre sa retraite et si la COVID nous a empêché de lui faire un pot de départ, rien ne nous empêche de rappeler la qualité de son service et la gentillesse dont elle fait preuve, et dont elle fait encore preuve en venant encore de temps à autre aider bénévolement Nancy.

La GV et ses trois animatrices qui exercent en tant que salariées.

Nous regrettons de devoir mettre un terme au contrat de Nicolas, le BE VTT, qui faute de vie de la section nous voit contraint de ne pas le renouveler.

Le troisième niveau d'emploi est notre équipe du Fanget :

Cette année, le poste emploi a été le plus fort. Pourquoi ? Car un effort a été décidé en direction du Fanget afin d'améliorer l'offre d'accueil et de restauration.

Les conditions pour le moins spéciales dans lesquelles s'est passé l'été au Fanget ont permis néanmoins de constater qu'avec une offre correcte et des personnels qualifiés, nous pouvions plus, dans les conditions actuelles de convention, approcher de l'équilibre financier.

A ce titre je tiens à féliciter Raphaël qui a très bien su s'adapter à ce poste un peu spécial et en compagnie de Jean-Pierre a réalisé un travail très appréciable et très apprécié. Lucie, Maurine et Elisa ont successivement assuré le service et s'en sont très bien tirées.

Le téléphone, la connexion internet sont des handicaps très importants qui, s'ils se trouvaient réglés, pourraient permettre d'augmenter d'autant la fréquentation de ce site.

Pourtant cette année, nous terminons avec un déficit d'exploitation qui dépasse 3 500€, même si nous avons augmenté de belle manière les ventes qui passent de 8 000 à presque 10 000€ cette année

En ce qui concerne les recettes, les ventes de produits finis sont pour l'essentiel les produits des ventes de matériels (ski notamment complété par le chiffre d'affaire du Fanget)

Les subventions,

L'ANS a vu son montant de subventionnement grimper à 9 300€, nous tenons à remercier les représentants de l'état de l'intérêt qu'ils nous portent et nous les assurons, comme ils ont eu déjà l'occasion de le vérifier, que nous sommes très vigilants dans leur utilisation.

Comme l'an dernier, nous avons eu la très désagréable surprise de ne rien recevoir de la Région.

Le département maintient même en augmentation une présence à nos côtés et nous l'en remercions.

La Mairie de Seyne, chargée de gérer l'enveloppe consacrée aux associations, a joué son rôle et nous dote des montants prévus dans les contrats qui nous unissent : avec ces 26 500€, l'USB générale dans son ensemble se trouvera avec un compte de résultat positif de légèrement inférieur à 8 000€.

Notre capacité à garder un exercice d'avance se trouve amputée, mais reste à hauteur raisonnable de 24 000€.

Je remercie également la commune d'Ubaye-Serre-Ponçon qui a parfaitement compris la participation de l'USB à sa vie communale, et qui nous a amené son aide financière.

Alors que l'an dernier nous faisons nos premiers pas avec les power-points, cette année, la situation nous impose une réunion resserrée.

Je terminerai en vous disant que Mado (que je remercie vivement après l'avoir plantée pendant presque un mois) et moi nous sommes trouvés confrontés ce qu'est devenu l'USB c'est un peu lourd et pas toujours facile.

Pour le reste, la fin de la saison comptable ne s'est pas passée dans les meilleures conditions.

Si les grandes sections, au budget conséquent, ont su s'arranger pour donner les comptes en temps et en heure, les petites sections pauvres également en bénévoles, ont eu beaucoup plus de mal et probablement que certaines d'entre elles n'ont pas encore saisi l'importance vitale pour une association de présenter des comptes clairs surtout par respect pour nos financeurs.

Nancy, dont notre Président a déjà rappelé la qualité du service et son importance dans l'aide qu'elle apporte à l'association et à son bureau en particulier se trouve parfois bien isolée quand personne ne répond à ses demandes.

Nous travaillons en liaison avec notre Président à chercher une solution qui soulagerait les sections qui le désirent du travail de trésorerie, mais quoiqu'il en soit, il y aura une contrainte de sérieux qui sera demandée car elle n'a pas

toujours été observée ces derniers temps. Les bénévoles qui prennent la relève parfois se trouvent dans des situations qu'ils ont du mal à gérer.

Je réitère ce que j'avais dit l'an dernier : un, voire deux renforts seraient les bienvenus surtout qu'en ce qui me concerne je serai peut-être un jour ou l'autre obligé de passer la main. Ce serait dommage que cela soit fait sans préparation ni succession.

Laurent Pascal pour la Mairie de Seyne précise qu'il s'assurera dès lundi matin que la deuxième partie de la subvention soit versée le plus rapidement possible.

Gilbert : mutualisation des sections tennis et tennis de table, bientôt rejoints par le badminton avec l'accord de Laurent Pascal.

André Collomb : quand les subventions événementielles seront versées ?

Laurent Pascal : la demande de maintien des subventions a été refusée vis-à-vis des autres associations qui n'ont rien touché. La mairie payera les subventions à concurrence de ce qui a été engagé par l'USB. Aucun problème pour les événements qui ont eu lieu comme le Raid, les subventions seront versées après fourniture des bilans.

- Adoption du bilan financier à l'unanimité

Lecture du bilan prévisionnel (*Voir en annexe*)

Formations PSC1 prise en charge par l'USB.

Formation Basicompta pour tous les trésoriers à mettre en place. L'USB va contacter le CDOS.

Philippe rappelle aux sections de communiquer à Nancy les changements de trésorier(e)s avec les nouvelles coordonnées afin de mettre à jour Basicompta et les bases de données. Toutes les demandes de renouvellement identifiants et mot de passe Basicompta sont à effectuer auprès de Nancy également.

- Adoption du bilan prévisionnel à l'unanimité

IV. Présentation des projets 2021

Lecture des projets 2021 (*voir en annexe*).

Intervention de Fred Reynaud sur le Trail : Trail 2020 annulé à cause des contraintes sanitaires, c'est-à-dire pas de repas ni de ravitaillements à l'arrivée et sur le parcours. On ne voulait pas avoir 40km de déchets à ramasser. Mise en place de l'édition 2021 le samedi 14 août avec modification du parcours des 10km, les deux autres parcours resteront inchangés.

Intervention de Laurent Pascal sur le recrutement : la commune de Seyne possède deux appartements au-dessus du bureau de l'USB, un qui occupé par le maître-nageur quand il est là et un qui vient de se libérer, c'est un T3. La Mairie souhaiterait recruter un couple au profil sportif pour subvenir aux différents

besoins (pisteur, maitre-nageur ou autre...) Inclure peut être l'offre d'emploi de l'USB pour inciter des gens à venir.

Gilbert : excellente nouvelle, très intéressant. Proposition à réfléchir tous ensembles avec les conseillers municipaux en charge de ce recrutement.

Sébastien Esclapez : propose d'organiser le Forum des Associations dans le village de Seyne.

Gilbert : Proposition à soumettre à Laurent et aux organisateurs du Forum. L'USB n'est pas contre et peut facilement s'adapter à mettre en place des activités sportives au village. A réfléchir.

- Adoption des projets 2021 à l'unanimité

V. Renouveaulement du conseil d'administration

Tous les présidents des sections sont membres de droits. Actuellement 13 sections actives ce qui correspond à 13 présidents membres de droits.

Rappel des membres du bureau actuel : Mathieu Gilbert (président), Richaud Sophie (vice-présidente), Guieu Jean-Pierre (vice-président) Chauvin Philippe (trésorier), Medecin Madeleine (trésorière adjointe) et Labeille Corinne (secrétaire)

Candidatures de trois nouveaux membres : Fred Reynaud (vice-président du ski-club, 1^e adjoint de la Commune Ubaye-Serre-Ponçon, très impliqué dans l'USB depuis plus de 9 ans avec le ski-club, directeur de l'organisation du Trail de Dormillouse) ; Francis Collom (membre du CA du Basket, très impliqué à Fort et Patrimoine et dans la réhabilitation des sentiers dans la Vallée de la Blanche, passionné de randonnée) et Jean-Baptiste Guieu (service civique au sein de l'USB, Fanget, affiches, vidéos, photos, membre du tennis de table).

Membres se présentant : Mathieu Gilbert, Guieu Jean-Pierre, Chauvin Philippe, Medecin Madeleine et Labeille Corinne, Frédéric Reynaud, Francis Collom et Jean-Baptiste Guieu.

Tous les membres ci-dessus se présentant sont élus à l'unanimité.

Leur mandat durera une Olympiade : Paris 2024.

- Adoption à l'unanimité

Le Conseil d'administration va se réunir au début décembre pour élire le bureau.

VI. Intervention des personnalités

Intervention d'Annie Jaubert: Un grand bravo à la Mairie de Seyne qui a mis un protocole sanitaire exceptionnel cet été, remercie également Yannick pour son implication dans cette opération, c'est un travail d'équipe. Remercie Gilbert qui est toujours partant et Nancy qui monte les dossiers. Remercie tous les bénévoles. Sans les bénévoles, il n'y a pas de sport.

Intervention de Christophe Besson :

Extension du mur d'escalade souhaité par l'USB escalade : prise de contact avec les entreprises qui ont fait le gymnase afin de voir la faisabilité du projet. Réponse en fin de semaine prochaine.

Devis des volets roulants du bureau de l'USB et son local fait. Nathalie précise qu'elle le déposera au bureau lundi matin.

Projet de création d'un parcours d'orientation urbain sur le site de Seyne en partenariat avec Thalweg.

Projet travaux piscine dans le cadre du plan relance : trouver des subventions pour une réfection ou extension de la piscine.

Intervention de Laurent Pascal: remercie toutes les sections pour la vie associative, Brigitte et Christophe qui ont réalisé un énorme travail pour la mise en place des protocoles, des plannings, des aménagements et des liens avec les bénévoles....

Intervention de Béatrice Savornin: bon anniversaire à l'USB, 70 ans c'est beau. Un grand merci à tous. Les associations font parties de l'économie, du tourisme et du social dans notre vallée. Rôle très important à jouer. Continuer comme ça. Rester optimiste. Un grand bravo à tous.

Intervention de Benoit Cazères : souligne l'importance de ne pas faire des doublons dans les équipements sportifs dans la Vallée. Remercie toutes les actions menées par l'USB même si la fréquentation est en baisse en ce moment, c'est très préoccupant mais il invite tous les bénévoles à ne pas se laisser abattre. L'USB est un acteur du pays pour pouvoir offrir du sport et plein d'activités. Remercie l'USB pour faire vivre le site du Fanget. Bravo pour ce travail et il espère retrouver très prochainement toute la convivialité de l'USB lors de ces évènements.

Intervention de Brigitte Thomas : continuer à développer les stages en partenariat avec les centres des alentours. Continuer à travailler ensemble. Niveau communication : ne pas hésiter à envoyer les évènements en Mairie afin de diffuser au maximum.

Intervention de Frédéric Reynaud : l'USB est un acteur majeur de notre territoire. Ubaye-Serre-Ponçon et Pays de Seyne sont des partenaires naturels. Le Trail est un sport en vogue, des stations de Trail restent à faire dans la Vallée de la Banche et de Serre-Ponçon. Proposer des parcours, du balisage mettre à disposition des cartes avec des circuits et des tracées GPX pour que les gens courent facilement. Géoparc a envisagé un Ultra trail peut être le resoumettre avec l'aide de l'Agglomération. Le sport est un vecteur touristique important.

Intervention de Thibaut Giacomi : section moto qui grandit avec le temps. Développement et canalisation du sport motocycliste dans la vallée avec un Brevet d'Etat, Jérôme Delair. Organisation de stages cet été à Seyne et Selonnet. Bonne participation. Canalisation du sport moto verte et pas moto sauvage. Remercie tous les partenaires, les collectivités, les préfetures, le Département, la DDCSPP de leur soutien et de leurs aides. Soutien sans faille de Gilbert et de

Nancy qui s'occupe de l'administratif. Remercie tout le monde au nom de Thomas et de tous les membres de la section moto.

- Questions diverses

Question d'Edward Macelko : la formation PSC1 prévue en novembre est-elle reportée ?

Sébastien Esclapez répond : à l'heure actuelle toutes les formations sapeurs-pompiers et celles qui en découlent sont suspendues car au niveau contraintes sanitaires c'est très compliqué. Ne pas hésiter à relancer l'UDE en début d'année. Dès qu'on pourra on met ces formations PSC1 en place.

Gilbert rappelle la prise en charge intégrale par l'USB pour les bénévoles.

Question de Thibaut Giacomi : est-ce que la formation Basi compta pourra se faire en visioconférence si toujours confinement ou restrictions ?

Réponse de Philippe: on va poser la question au CDOS pour savoir si c'est possible.

Question Béatrice Savornin sur la formation Basicompta : est-ce que l'association Musique dans la Vallée peut se joindre à l'USB pour la formation ?

Réponse du bureau : oui bien sûr pas de problème.

Sébastien Esclapez : Est-ce que l'USB a plus d'informations par rapport à la reprise de sport au vu de la situation actuelle ?

Gilbert : pas plus d'informations que les clubs qui reçoivent régulièrement les protocoles sanitaires via les fédérations.

Annie Jaubert : personnellement je tiens au courant l'USB et la mairie de Seyne régulièrement pour les nouvelles mesures mises en place. La semaine prochaine, trois webinaires sont prévus concernant les mesures sanitaires et des mesures avec le CDOS pour l'emploi sportif.

Nicolas Montgobert : remercie l'USB pour l'opération JAN (J'apprends à nager) qui a été mis en place en septembre et octobre 2020 avec l'aide de l'Etat (DDCSPP). Opération très appréciable et très appréciée.

Gilbert remercie tout le monde.

A 20h04, plus personne ne demandant la parole, le Président lève la séance.

Le président de séance

Gilbert MATHIEU



La secrétaire de séance

Corinne LABELLE

